

Lignes directrices du Master en Socioéconomie concernant les mémoires et rapports de stage

1) Comment s'y prendre ? Principales étapes

Le calendrier peut varier mais les principales étapes à respecter sont les suivantes :

Etape 1 : Dans le courant du semestre d'automne de la 2^{ème} année (fin janvier au plus tard) : déclaration d'intention détaillée du mémoire ou projet de stage visé.

Etape 2 : Après le choix de la thématique, prendre contact avec le superviseur académique (NB. détenteur d'un doctorat, normalement un-e des enseignant-e-s du Master en socioéconomie – voir liste sur le site du Master) qui dirigera le mémoire/stage et avec qui l'étudiant définit le contenu et le calendrier du projet.

➤ Pour les projets de stage plus spécifiquement :

- Entamer les recherches et prendre contact avec l'institution où se déroulera le stage (prévoir 3 à 4 mois pour aboutir à la signature d'une convention de stage) ;
- Etablir la convention de stage, contresignée par le Directeur de la maîtrise et le superviseur de stage (document disponible à <https://www.unige.ch/sciences-societe/idoso/enseignement/maitrise/stagesetmemoires/>) ;
- Définir un cahier des charges sommaire avec le superviseur de stage (celui-ci doit inclure 20% de temps dévolu à la rédaction du rapport de stage) ;
- Un mois après le début du stage, communiquer au superviseur académique la problématique détaillée du rapport de stage, en montrant comment l'expérience professionnelle du stage va être soumise à une perspective analytique.

NB: la durée du stage est fixée au minimum à 2 mois à plein temps (ou à 4 mois à un taux d'emploi de 50%)

Etape 3 : Une fois le mémoire/rapport de stage rédigé, le superviseur académique en évalue le contenu et la forme et décide sur cette base si la soutenance du travail peut être planifiée et/ou si des modifications doivent encore être apportées.

NB : Ceci est le calendrier minimal, chaque superviseur est libre de proposer un autre plan de travail avec par exemple davantage de relectures par chapitre ou des versions intermédiaires.

Etape 4 : Une fois la date de soutenance convenue, la version finalisée du mémoire/rapport de stage doit être remise au superviseur académique en trois exemplaires, et ce au plus tard deux semaines avant la date de la soutenance.

Note 1 : Le superviseur académique identifie le second lecteur (juré), qui sera dans la plupart des cas un ou une assistant-e de la maîtrise en socioéconomie, mais toutes suggestions en ce sens sont les bienvenues.

Note 2 : L'art. 19, al. 2 du Règlement des maîtrises de SdS s'applique pour le nombre de tentatives autorisées : "En cas d'échec, une nouvelle version du travail écrit peut être présentée, sous réserve du délai d'obtention de la Maîtrise universitaire. Un second échec est éliminatoire".

2) Structure et forme

La structure précise du mémoire/rapport de stage doit être discutée avec le superviseur académique. A titre indicatif, un travail de master comprend les parties suivantes :

1. Page de garde
2. Table des matières
3. Résumé et mots clés
4. Introduction
5. Revue de la littérature
6. Cadre théorique/conceptuel
7. Méthode de recherche
8. Analyse
9. Conclusion
10. Bibliographie
11. Annexes

NB 1 : Le rapport de stage peut inclure une partie « rapport d'activités », en plus des différentes sections listées ci-dessus.

NB 2 : Le résumé, accompagné d'une brève liste des mots clés, doit comprendre entre 150 et 200 mots et doit permettre au lecteur de comprendre de manière synthétique le contexte de la recherche/stage, les méthodes utilisées et les principaux résultats obtenus.

Le mémoire/rapport de stage doit normalement comprendre entre 24 000 et 40 000 mots (y compris les notes de bas de page), hors annexes.

Format : Times New Roman 12, interligne 1.5

3) Citations et présentation des sources bibliographiques

A titre indicatif, les normes de l'American Psychological Association (APA) sont couramment utilisées pour les citations et la bibliographie. Néanmoins, l'étudiant peut choisir d'autres normes bibliographiques. Dans tous les cas, les mêmes normes doivent être appliquées de manière cohérente tout au long du document.

Pour davantage d'informations sur les normes rédactionnelles et bibliographiques, voir le document ci-dessous, particulièrement clair et complet :

http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/etudes/Memoires-PR/Normes_redaction.pdf

Par ailleurs, l'UNIGE propose une formation à la recherche documentaire (outils de recherche à disposition), accessible en ligne sur la page suivante :

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=5>

4) Sources et éthique

Le mémoire/rapport de stage peut se baser sur différentes sources de données : primaires/secondaires ; quantitatives/qualitatives ; écrites/orales/audio-visuelles.

Nous encourageons les étudiants à mobiliser des sources en différentes langues.

Il est possible de produire soi-même ses propres données (données primaires), auquel cas il faut être attentif aux règles éthiques d'utilisation de ces sources : anonymat des personnes

interviewées, etc. Dans chaque cas, cela doit être discuté au préalable avec le superviseur académique du travail.

Plagiat : l'étudiant doit scrupuleusement respecter les règles de citation et de référence à d'autres travaux et se conformer aux directives de l'UNIGE en matière de plagiat. Pour plus de renseignements à ce propos :

<https://memento.unige.ch/doc/0008/files/directive-en-matiere-de-plagiat-des-etudiant-e-s.pdf>

5) Évaluation et soutenance

L'évaluation du document écrit se base notamment sur les éléments suivants :

Contenu

- Pertinence du cadre théorique, de la littérature et des concepts mobilisés
- Clarté de la problématique et des questions de recherche
- Cohérence de l'argumentation et de l'articulation du texte
- Méthodologies choisies pour traiter le sujet et adéquation par rapport à la problématique
- Qualité de l'analyse, originalité et approche critique

Forme et structure

- Maîtrise de l'écriture scientifique
- Respect de la forme et des usages, notamment en matière de citations et de références bibliographiques
- Pertinence et logique de la structure choisie (chapitres, sous-chapitres, etc.)
- Langue

La soutenance réunit le candidat, le superviseur académique et le relecteur (le superviseur de stage peut aussi être membre du jury). Il s'agit d'une présentation orale de 20 minutes qui ne vise pas uniquement à présenter les résultats mais aussi à revenir sur le cheminement de recherche, les questionnements, etc. A l'issue de la présentation, une discussion s'engage au cours de laquelle le candidat doit être en mesure de répondre aux questions des membres du jury.

6) Sources et références utiles

Beaud, Michel (2006). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. Paris : La Découverte.

Beaud, Stéphane & Weber, Florence (2014). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.

Boutillier, Sophie *et al.* (2012). *Méthodologie de la thèse et du mémoire*. Levallois-Perret : Studyrama.

Fragnière, Jean-Pierre (2009). *Comment réussir un mémoire*. Paris : Dunod.

Frécon, Guy (2012). *Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage*. Paris : Dunod.

Le Bras, Florence (1993). *Les règles d'or pour rédiger un rapport, un mémoire, une thèse*. Alleur : Marabout.

N'Da, Pierre (2012). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles*. Paris : L'Harmattan.